



DÉCLARATION DES PERFORMANCES

N° EN14190-101_0001

1. Code d'identification unique du Produit type :

EN14190-101

2. Identification du produit de construction, conformément à l'article 11 § 4 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

KA BA 25 PHONIK +, KHA BA 25 PHONIK + Hydro, KNAUF RX BR13, KNAUF Sûreté BA13, KS BA10 APV, KS BA13 APV, KH BA 13 APV

3. Usages prévus du produit de construction :

Construction générale de bâtiments

4. Nom, raison sociale et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11 § 5 du Règlement (UE) N° 305/2011 :

**KNAUF SAS
Zone d'Activités
Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN**

5. Mandataire au sens de l'article 12 du Règlement (UE) N° 305/2011 n'a été désigné :

Non Applicable

6. Système(s) d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V du Règlement (UE) N° 305/2011 :

**Réaction au Feu des plaques APV: Système 3
Autres caractéristiques essentielles des plaques APV: Système 4
Toutes caractéristiques Autres Produits : Système 4**

7. Les produits de construction identifiés au point 1 et 2 sont couverts par la norme NF EN 14190:2005 :

**Le CSTB (Organisme Notifié n°0679), a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3.
a délivré les rapports d'essais correspondants.**

Le fabricant a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 4.

8. Les produits de construction identifiés aux points 1 et 2 ne font pas l'objet d'une évaluation technique européenne

Non Applicable

9. Performances déclarées :

Désignation Commerciale	Caractéristiques essentielles selon EN 14190:2005								
	Réaction Au Feu	Résistance au Cisaillement [N]	Perméabilité à la vapeur d'eau	Stabilité des éléments de plafond	Résistance à la Flexion [N]	Conductivité Thermique [W/(m.K)]	Résistance aux Chocs*	Isolation acoustique aux Bruits aériens*	Absorption acoustique*
KNAUF BA 25 PHONIK +	A2-s1,d0	NPD	10	NPD	Conforme	0.25	Les caractéristiques dans les conditions d'utilisation finale sont fournies dans la documentation KNAUF		
KNAUF BA 25 PHONIK + Hydro	A2-s1,d0	NPD	10	NPD	Conforme	0.25			
KNAUF RX BR13	A2-s1,d0	NPD	>3000	NPD	Conforme	NPD			
KNAUF Sûreté BA13	A2-s1,d0	NPD	>3000	NPD	Conforme	NPD			
KS BA 10 APV	B-s1,d0	NPD	>3000	NPD	Conforme	0.25			
KS BA 13 APV	B-s1,d0	NPD	>3000	NPD	Conforme	0.25			
KH BA 13 APV	B-s1,d0	NPD	>3000	NPD	Conforme	0.25			

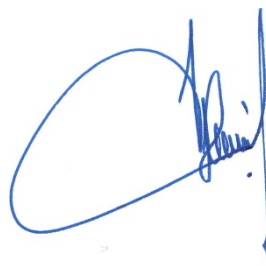
*NOTE : Ces caractéristiques sont dépendantes du système et seront fournies dans la documentation du fabricant en fonction de l'usage prévu


10. Les performances du produit identifié aux points 1 et 2 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 9.

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié ci-dessus.

.....M. Denis KLEIBER, Directeur Général.....

A Wolfgantzen, le 13 juin 2013



	FICHES DE DONNEES DE SECURITE RISQUES SPECIFIQUES	Date mise à jour : 17/06/13 Version : 1
1.NOM DU PRODUIT 1.1 Code du produit 1.2 Fournisseur du produit - n° appel d'urgence/fax 1.3 Types d'utilisations	<i>Cloison</i> <i>KNAUF Sûreté</i> <i>KNAUF</i> <i>ZA F-68600 Wolfgantzen</i> <i>ORFILA : 01.45.42.59.59</i> <i>Cloison intérieure</i>	
2.COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 2.1 Nom chimique du produit (synonymes) 2.2 Composant apportant un danger : 2.3 N° enregistrement CAS 2.4 Autres données	<i>Complexe constitué, par collage vinylique, d'une plaque de plâtre cartonné et d'une tôle en acier dont les extrémités sont rebordées.</i> <i>La répartition massique moyenne des différents éléments est la suivante :</i> <i>72% sulfate de calcium déshydraté CaSO₄, 2H₂O ; 27% tôle en acier ; 1% colle vinylique</i> <i>Monochlorobenzène et toluène provenant de la colle vinylique.</i> <i>Sulfate de calcium déshydraté : 10101-41-4 / /</i> <i>Monochlorobenzène 108-90-7 Xn, N R 10, 20, 51/53</i> <i>Toluène 108-88-3 Xn, F R 11, 20</i> <i>(se reporter au chapitre 16 pour le libellé des phrases de risques)</i> <i>Monochlorobenzène : Teneur : < 0.05% en poids</i> <i>Toluène : Teneur : < 0.02% en poids</i>	
3.IDENTIFICATION DES DANGERS 3.1 Principaux dangers - effets néfastes sur la santé - effets sur l'environnement - dangers physiques et chimiques	<i>Pas de risque particulier si ce n'est un risque d'irritation des yeux et des voies respiratoires de part la création de poussières issues d'une découpe du produit à la scie circulaire.</i> <i>Aucun</i> <i>Aucun</i>	
4 MESURES DE PREMIERS SECOURS 4.1 Symptômes et effets 4.2 Mesures de premier secours 4.3 Instructions pour médecin	<i>Aucun</i> <i>Aucune mesure spécifique</i> <i>Traiter selon les symptômes</i>	

<p>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>5.1 Dangers spécifiques</p> <p>5.2 Moyens d'extinction recommandés:</p> <p>5.3 Moyens d'extinction déconseillés</p> <p>5.3 Equipement de protection</p> <p>5.4 Autre information</p>	<p><i>Produit peu combustible mais non inflammable. Produits de combustion comprenant monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Fumée pouvant réduire la visibilité.</i></p> <p><i>Mousse, vaporisation d'eau. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.</i></p> <p><i>Aucun</i></p> <p><i>Vêtements de protection et appareil respiratoire autonome.</i></p> <p><i>Refroidir les produits stockés à proximité par arrosage d'eau.</i></p>
<p>6.MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</p> <p>6.1 Précautions individuelles</p> <p>6.2 Mesures de protection individuelle</p> <p>6.3 Précautions environnementales</p> <p>6.4 Méthodes de nettoyage</p>	<p><i>Aucune mesure particulière à respecter si ce n'est d'éviter la formation de poussière.</i></p> <p><i>Aucune mesure spécifique</i></p> <p><i>Le produit ne présente pas de risque particulier pour l'environnement.</i></p> <p><i>Collecte et mise au rebut (voir section 13).</i></p>
<p>7.MANIPULATION ET STOCKAGE</p> <p>7.1 Manipulation</p> <p>7.2 Températures de manipulation</p> <p>7.3. Stockage</p> <p>7.4 Températures de stockage</p> <p>7.5 Transfert de produits</p>	<p><i>Lunettes et masques légers anti-poussière conseillés lorsque les éventuelles découpes de produit sont réalisées à la scie circulaire (émission de poussière).</i></p> <p><i>Températures ambiantes</i></p> <p><i>Stocker à l'abri des intempéries. Limiter la hauteur de gerbage pour éviter des risques de chutes de produits selon les indications portées sur les étiquettes correspondantes.</i></p> <p><i>Température ambiante</i></p> <p><i>Voir manipulation</i></p>
<p>8.CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <p>8.1 Mesures d'ordre technique</p> <p>8.2 Valeur limite d'exposition professionnelle</p> <p>8.3 Equipements de protection individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection respiratoire - protection des mains - protection des yeux - protection peau/corps 	<p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Masque en cas de découpe à la scie circulaire. Gants en cas de découpe à la scie circulaire. Lunettes en cas de découpe à la scie circulaire. Aucune mesure spécifique.</i></p>

<p>9.PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</p> <p>9.1 Etat physique</p> <p>9.2 Forme</p> <p>9.3 Couleur</p> <p>9.4 Densité</p> <p>9.5 Point de fusion</p> <p>9.6 Limite supérieure d'explosibilité</p> <p>9.7 Limite inférieure d'explosibilité</p> <p>9.8 Point éclair</p> <p>9.9 Température d'auto-inflammation</p> <p>9.10 Solubilité dans l'eau</p> <p>9.11 Solubilité dans d'autres solvants</p>	<p><i>Cloison.</i></p> <p><i>Panneau rigide</i></p> <p><i>Gris côté tôle en acier, gris ou crème côté plaque de plâtre.</i></p> <p><i>Environ 15 kg/m²</i></p> <p><i>200°C pour le carton, 1200°C pour le sulfate de calcium, 1400°C pour la tôle en acier.</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>2 kg/m³ pour la plaque de plâtre</i></p>
<p>10.STABILITE ET REACTIVITE</p> <p>10.1 Stabilité</p> <p>10.2 Situations à éviter</p> <p>10.3 Produits de décomposition dangereux</p>	<p><i>Stable dans les conditions normales d'utilisation, et décomposition au-dessus de 200°C.</i></p> <p><i>Humidité.</i></p> <p><i>Monoxyde de carbone. Traces d'hydrocarbures, de formaldéhyde, d'acroléine, et de bromure d'hydrogène.</i> <i>Anhydride sulfurique et chaux vive (CaO) à température > 1200°C</i></p>
<p>11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p> <p>11.1 Toxicité aiguë - orale</p> <p>11.2 Toxicité aiguë - cutanée</p> <p>11.3 Toxicité aiguë – inhalation</p> <p>11.4 Irritation des yeux</p> <p>11.5 Irritation de la peau</p> <p>11.6 Sensibilisation cutanée</p> <p>11.7 Effets sur l'homme</p>	<p><i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de la toxicologie de substances similaires.</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Irritation possible suite à la formation de poussières lors du sciage de la cloison.</i></p> <p><i>Non irritant</i></p> <p><i>Pas de risque connu</i></p> <p><i>Aucun</i></p>
<p>12.INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES</p> <p>12.1 Mobilité</p> <p>12.2 Persistance/dégradabilité</p> <p>12.3 Bio accumulation</p> <p>12.4 Traitement des eaux résiduaires</p> <p>12.5 Autres informations</p>	<p><i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de l'écotoxicologie de substances similaires.</i></p> <p><i>Solubilité d'environ 2 kg/m³ pour le plâtre.</i></p> <p><i>Le sulfate en présence de matières organiques peut dans certaines conditions conduire à la formation d'hydrogène sulfuré.</i></p> <p><i>Pas de bio accumulation.</i></p> <p><i>Aucun danger</i></p> <p><i>Aucun</i></p>

<p>13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</p> <p>13.1 Précautions</p> <p>13.2 Elimination des déchets</p> <p>13.3 Elimination des produits</p> <p>13.4 Elimination des emballages</p> <p>13.5 Réglementation française</p>	<p><i>Se référer à la section 7.</i></p> <p><i>Valoriser ou recycler si possible après séparation de la tôle acier et de la plaque de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i></p> <p><i>Valoriser ou recycler si possible après séparation de la tôle acier et de la plaque de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i></p> <p><i>A éliminer selon la réglementation nationale en vigueur.</i></p> <p><i>Les déchets de cloison (tôle acier + plaque de plâtre) sont des déchets industriels banals.</i></p>
<p>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</p> <p>Information générale</p> <p>Remarque</p>	<p><i>Non classé dans la réglementation internationale et française pour les transports routier, maritime, aérien, ni pour la navigation intérieure.</i></p> <p><i>Les informations ci-dessus correspondent aux prescriptions réglementaires en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.</i></p>
<p>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES</p> <p>Marquage selon les directives CEE :</p> <p>Législation française :</p>	<p><i>Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne et la Réglementation sur les Produits dangereux.</i></p>
<p>16. AUTRES INFORMATIONS</p> <p>Phrases R :</p>	<p><i>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</i></p> <p>10 Inflammable 11 Facilement inflammable 20 Nocif par inhalation 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** **RX****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation: Plaque de plâtre**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Knauf Gips KG

Postfach 10

97343 Iphofen

Germany

Tel +49 (0)9323/31-0

Fax +49 (0)9323/31-277

Service chargé des renseignements:

Service de renseignements techniques

Tel +49 (0)9001/31-1000 (voir point 16)

E-mail Knauf-Direkt@Knauf.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Service de consultation en cas d'empoisonnement et toxicologie embryonnaire, Berlin

Tel +49 (0)30-19240

SECTION 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Dans sa forme compacte, le plomb fait partie des produits qui sont classifiés comme n'étant pas dangereux, mais dont l'emploi peut développer ou dégager des substances dangereuses. Le traitement du produit peut développer de la poussière ou de la fumée contenant du plomb. Le réchauffement des alliages au-delà du point de fusion développe des oxydes de plomb.

Une exposition exagérée par inhalation et/ou avalement de poussière ou fumée contenant du plomb peut entraîner perte d'appétit, anémie, malaise, insomnie, maux de tête, irritabilité, myalgie et douleurs des articulations, faiblesse musculaire, gastrite et altérations du foie.

2.2 Éléments d'étiquetage**Marquage selon les directives CEE:**

Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

Identification particulière de certaines préparations:

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****Caractérisation chimique: Mélanges****Description:**

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

Panneau pare-feu en gypse, enveloppé de carton. Cœur constitué de plâtre additionné de faibles quantités d'amidon, d'agents tensioactifs ainsi que d'additifs de fibres pour renforcer la rigidité et la résistance au feu. Surface stratifiée en plaque de plomb. Le collage du panneau GFK avec la plaque de plomb est assuré par une colle de dispersion à base aqueuse.

Composants dangereux: néant

Remarque: Substances d'une valeur limite pour l'exposition au poste de travail, voir point 8.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Aucune mesure particulière n'est requise.

Après inhalation:

En cas d'inhalation de poussière de plomb, éloigner le patient de la zone dangereuse, l'amener à l'air frais et faire appel à un médecin.

Après contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Tous les produits d'extinction conviennent.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Néant.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut être dégagé en cas d'incendie:

Monoxyde de carbone (CO)

Dioxyde de carbone (CO₂)

La fumée d'oxyde de plomb et la vapeur de plomb sont toxiques.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications Le produit n'est pas inflammable.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière.

Ne pas inhaler la poussière.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Éviter la formation de poussière.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Stocker à sec.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7778-18-9 calcium (sulphate de) (50-100%)

VME 10 mg/m³

CAS: 7439-92-1 plomb (2,5-10%)

VME 0,15 mg/m³

Remarque A = fraction alvéolaire, E = fraction inhalable

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

Eviter tout contact avec la peau.

Protection respiratoire:

En cas de développement de poussière, porter le masque respiratoire à filtre FFP2.

Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux: En cas de formation de poussière, porter des lunettes à protection latérale.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****Aspect:**

Forme: Panneau
Couleur: Cœur de plâtre : blanc, blanc-beige, blanc-gris
 Carton : beige, gris
 Film de plomb : gris métallisé

Odeur: Inodore

valeur du pH: Non pertinent à l'état de livraison, suspension 6-9

Changement d'état

Point de fusion: La plaque de plomb a un point de fusion de 327 °C.

Point d'ébullition: Non applicable.

Point d'éclair Non applicable.

Densité: Panneau de construction : 0,8 - 0,9 g/cm³
 Film de plomb : 11,3 g/cm³

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau: env. 2 g/l (sulfate de calcium x 2 H₂O) à 20 °C

9.2 Autres informations Le panneau de plâtre n'est pas combustible, classe de matériau de construction A2 selon DIN 4102, 1ère partie.
 Décomposition thermique du plâtre :
 en CaSO₄ et H₂O env. 140 °C
 en CaO et SO₃ env. 1000 °C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.2 Stabilité chimique**Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Eviter l'effet de l'humidité.

Températures pouvant entraîner de la vapeur de plomb ou de la fumée d'oxyde de plomb (chaleur rouge).

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.5 Matières incompatibles:

Forts agents oxydants.

Nitrate d'ammonium

Acides

10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX**SECTION 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Effet primaire d'irritation:****de la peau:** Pas d'effet d'irritation.**des yeux:** Pas d'effet d'irritation.**Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**Effets aigus (toxicité aiguë, irritation et corrosivité)**

Le plomb est utilisé comme composant de sécurité pour la stratification du produit. Une intoxication aiguë après un avalement ou un contact de la peau est improbable. En raison de la mauvaise résorbabilité par les muqueuses intestinales, des doses extrêmement élevées peuvent tout au plus provoquer des signes aigus d'intoxication. D'après les connaissances assurées de la médecine du travail, l'absorption du plomb par la peau intact n'est pas envisageable. Une absorption accrue et prolongée de poussières contenant du plomb peut enrichir le taux de plomb dans le sang. En cas de grossesse, un risque d'endommagement de l'embryon doit être considéré comme probable. En cas d'exposition de femmes enceintes, un tel risque ne peut être exclu même si la valeur MAK est respectée.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:** -**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Non applicable.**vPvB:** Non applicable.**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:**

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Dans la mesure du possible, le plomb doit être recyclé.

Catalogue européen des déchets

17 08 02 matériaux de construction à base de gypse autres que ceux visés à la rubrique 17 08 01

17 09 04 déchets de construction et de démolition en mélange autres que ceux visés aux rubriques
17 09 01, 17 09 02 et 17 09 03

17 04 03 plomb

Emballages non nettoyés:**Recommandation:**

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1 No ONU****ADR, IMDG, IATA**

néant

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 18.06.2013

Version: 1 (F)

Révision: 09.02.2010

Nom du produit: RX

14.2 Nom d'expédition des Nations unies	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
ADR, IMDG, IATA	
Classe	néant
14.4 Groupe d'emballage	
ADR, IMDG, IATA	néant
14.5 Dangers pour l'environnement:	
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Prescriptions nationales:

Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 1 (VwVwS Allemagne 17.05.1999): peu polluant.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.


Service établissant la fiche technique:

Knauf Gips KG, Abteilung Nachhaltigkeit und REACH, 97343 Iphofen

Contact:

Service de renseignements techniques (voir point 1)

Un appel à Knauf Direkt coûte 0,39 €/minute. Les appelants dont le numéro de téléphone n'est pas enregistré dans la base de données de Knauf Gips AG, par ex. les maîtres d'ouvrage privés ou les non-clients, paient 1,69 €/minute depuis le réseau fixe allemand. Le prix des appels provenant d'un réseau portable dépend du fournisseur et de ses tarifs.

	FICHES DE DONNEES DE SECURITE RISQUES SPECIFIQUES	Date mise à jour : 17/06/13 Version : 1
1.NOM DU PRODUIT 1.1 Code du produit 1.2 Fournisseur du produit - n° appel d'urgence/fax 1.3 Types d'utilisations	<i>Cloison</i> KA 25 Phonik+ et KHA 25 Phonik+ <i>KNAUF</i> <i>ZA F-68600 Wolfgantzen</i> <i>ORFILA : 01.45.42.59.59</i> <i>Cloison intérieure</i>	
2.COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS 2.1 Nom chimique du produit (synonymes) 2.2 Composant apportant un danger : 2.3 N° enregistrement CAS 2.4 Autres données	<i>Complexe constitué, par collage vinylique, de deux plaques de plâtre cartonné.</i> <i>La répartition massique moyenne des différents éléments est la suivante :</i> <i>98% sulfate de calcium déshydraté CaSO₄, 2H₂O ;</i> <i>2% colle vinylique</i> <i>Monochlorobenzène et toluène provenant de la colle vinylique.</i> <i>Sulfate de calcium déshydraté : 10101-41-4 / /</i> <i>Monochlorobenzène 108-90-7 Xn, N R 10, 20, 51/53</i> <i>Toluène 108-88-3 Xn, F R 11, 20</i> <i>(se reporter au chapitre 16 pour le libellé des phrases de risques)</i> <i>Monochlorobenzène : Teneur : < 0.05% en poids</i> <i>Toluène : Teneur : < 0.02% en poids</i>	
3.IDENTIFICATION DES DANGERS 3.1 Principaux dangers - effets néfastes sur la santé - effets sur l'environnement - dangers physiques et chimiques	<i>Pas de risque particulier si ce n'est un risque d'irritation des yeux et des voies respiratoires de part la création de poussières issues d'une découpe du produit à la scie circulaire.</i> <i>Aucun</i> <i>Aucun</i>	
4 MESURES DE PREMIERS SECOURS 4.1 Symptômes et effets 4.2 Mesures de premier secours 4.3 Instructions pour médecin	<i>Aucun</i> <i>Aucune mesure spécifique</i> <i>Traiter selon les symptômes</i>	

<p>5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE</p> <p>5.1 Dangers spécifiques</p> <p>5.2 Moyens d'extinction recommandés:</p> <p>5.3 Moyens d'extinction déconseillés</p> <p>5.3 Equipement de protection</p> <p>5.4 Autre information</p>	<p><i>Produit peu combustible mais non inflammable. Produits de combustion comprenant monoxyde de carbone et dioxyde de carbone. Fumée pouvant réduire la visibilité.</i></p> <p><i>Mousse, vaporisation d'eau. Poudre chimique sèche, dioxyde de carbone, sable ou terre peuvent être utilisés en cas d'incendie limité seulement.</i></p> <p><i>Aucun</i></p> <p><i>Vêtements de protection et appareil respiratoire autonome.</i></p> <p><i>Refroidir les produits stockés à proximité par arrosage d'eau.</i></p>
<p>6.MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE</p> <p>6.1 Précautions individuelles</p> <p>6.2 Mesures de protection individuelle</p> <p>6.3 Précautions environnementales</p> <p>6.4 Méthodes de nettoyage</p>	<p><i>Aucune mesure particulière à respecter si ce n'est d'éviter la formation de poussière.</i></p> <p><i>Aucune mesure spécifique</i></p> <p><i>Le produit ne présente pas de risque particulier pour l'environnement.</i></p> <p><i>Collecte et mise au rebut (voir section 13).</i></p>
<p>7.MANIPULATION ET STOCKAGE</p> <p>7.1 Manipulation</p> <p>7.2 Températures de manipulation</p> <p>7.3. Stockage</p> <p>7.4 Températures de stockage</p> <p>7.5 Transfert de produits</p>	<p><i>Lunettes et masques légers anti-poussière conseillés lorsque les éventuelles découpes de produit sont réalisées à la scie circulaire (émission de poussière).</i></p> <p><i>Températures ambiantes</i></p> <p><i>Stocker à l'abri des intempéries. Limiter la hauteur de gerbage pour éviter des risques de chutes de produits selon les indications portées sur les étiquettes correspondantes.</i></p> <p><i>Température ambiante</i></p> <p><i>Voir manipulation</i></p>
<p>8.CONTROLE DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE</p> <p>8.1 Mesures d'ordre technique</p> <p>8.2 Valeur limite d'exposition professionnelle</p> <p>8.3 Equipements de protection individuelle</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection respiratoire - protection des mains - protection des yeux - protection peau/corps 	<p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Masque en cas de découpe à la scie circulaire. Gants en cas de découpe à la scie circulaire. Lunettes en cas de découpe à la scie circulaire. Aucune mesure spécifique.</i></p>

<p>9.PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES</p> <p>9.1 Etat physique</p> <p>9.2 Forme</p> <p>9.3 Couleur</p> <p>9.4 Densité</p> <p>9.5 Point de fusion</p> <p>9.6 Limite supérieure d'explosibilité</p> <p>9.7 Limite inférieure d'explosibilité</p> <p>9.8 Point éclair</p> <p>9.9 Température d'auto-inflammation</p> <p>9.10 Solubilité dans l'eau</p> <p>9.11 Solubilité dans d'autres solvants</p>	<p><i>Cloison.</i></p> <p><i>Panneau rigide</i></p> <p><i>Bleu côté carton, gris ou crème côté plaque de plâtre.</i></p> <p><i>Environ 21 kg/m²</i></p> <p><i>200°C pour le carton, 1200°C pour le sulfate de calcium.</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>sans objet</i></p> <p><i>2 kg/m³ pour la plaque de plâtre</i></p>
<p>10.STABILITE ET REACTIVITE</p> <p>10.1 Stabilité</p> <p>10.2 Situations à éviter</p> <p>10.3 Produits de décomposition dangereux</p>	<p><i>Stable dans les conditions normales d'utilisation, et décomposition au-dessus de 200°C.</i></p> <p><i>Humidité.</i></p> <p><i>Monoxyde de carbone. Traces d'hydrocarbures, de formaldéhyde, d'acroléine, et de bromure d'hydrogène.</i> <i>Anhydride sulfurique et chaux vive (CaO) à température > 1200°C</i></p>
<p>11.INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES</p> <p>11.1 Toxicité aiguë - orale</p> <p>11.2 Toxicité aiguë - cutanée</p> <p>11.3 Toxicité aiguë – inhalation</p> <p>11.4 Irritation des yeux</p> <p>11.5 Irritation de la peau</p> <p>11.6 Sensibilisation cutanée</p> <p>11.7 Effets sur l'homme</p>	<p><i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de la toxicologie de substances similaires.</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Aucune</i></p> <p><i>Irritation possible suite à la formation de poussières lors du sciage de la cloison.</i></p> <p><i>Non irritant</i></p> <p><i>Pas de risque connu</i></p> <p><i>Aucun</i></p>
<p>12.INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES</p> <p>12.1 Mobilité</p> <p>12.2 Persistance/dégradabilité</p> <p>12.3 Bio accumulation</p> <p>12.4 Traitement des eaux résiduaires</p> <p>12.5 Autres informations</p>	<p><i>L'information fournie est basée sur la connaissance des constituants et de l'écotoxicologie de substances similaires.</i></p> <p><i>Solubilité d'environ 2 kg/m³ pour le plâtre.</i></p> <p><i>Le sulfate en présence de matières organiques peut dans certaines conditions conduire à la formation d'hydrogène sulfuré.</i></p> <p><i>Pas de bio accumulation.</i></p> <p><i>Aucun danger</i></p> <p><i>Aucun</i></p>

<p>13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION</p> <p>13.1 Précautions</p> <p>13.2 Elimination des déchets</p> <p>13.3 Elimination des produits</p> <p>13.4 Elimination des emballages</p> <p>13.5 Réglementation française</p>	<p><i>Se référer à la section 7.</i></p> <p><i>Valoriser ou recycler si possible les plaques de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i></p> <p><i>Valoriser ou recycler si possible les plaques de plâtre. Sinon, éliminer dans une décharge autorisée.</i></p> <p><i>A éliminer selon la réglementation nationale en vigueur.</i></p> <p><i>Les déchets de cloison (plaques de plâtre collées) sont des déchets industriels banals.</i></p>
<p>14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT</p> <p>Information générale</p> <p>Remarque</p>	<p><i>Non classé dans la réglementation internationale et française pour les transports routier, maritime, aérien, ni pour la navigation intérieure.</i></p> <p><i>Les informations ci-dessus correspondent aux prescriptions réglementaires en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche.</i></p>
<p>15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES SPECIFIQUES</p> <p>Marquage selon les directives CEE :</p> <p>Législation française :</p>	<p><i>Le produit n'est pas tenu d'être identifié suivant les directives de la Communauté Européenne et la Réglementation sur les Produits dangereux.</i></p>
<p>16. AUTRES INFORMATIONS</p> <p>Phrases R :</p>	<p><i>Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.</i></p> <p>10 Inflammable 11 Facilement inflammable 20 Nocif par inhalation 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.</p>